



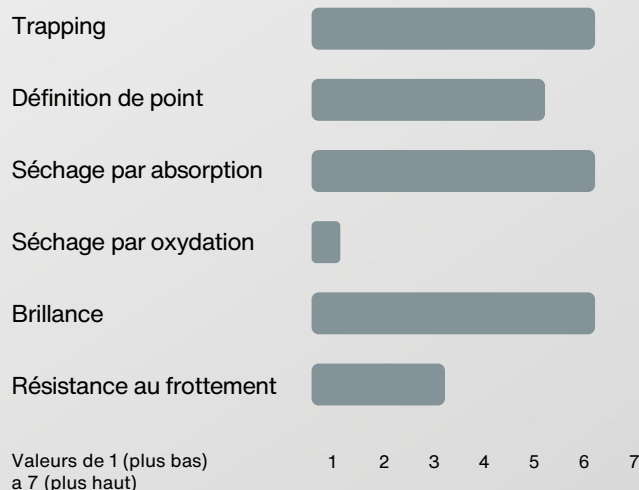
SÉRIE

FPC

La **série FPC** est une encre offset conventionnelle, à faible migration et à faible odeur, développée pour l'impression d'emballages destinés aux secteurs alimentaire, pharmaceutique et cosmétique, lorsque le support imprimé n'est pas en contact direct avec les denrées alimentaires (contact alimentaire indirect). Sa formulation offre un excellent équilibre encre/eau, une grande stabilité lors des longs tirages et des performances constantes sur presse, garantissant une fiabilité opérationnelle et une qualité d'impression homogène tout au long du processus d'impression.

La série FPC est une conception exclusive du département de R&D d'MARTINEZ AYALA, S.A.

Caractéristiques du produit



Comportement en impression

- Adaptée à l'impression à grande vitesse.
- Compatible avec tous les types de de systèmes d'humectation, offrant un excellent équilibre eau-encre.
- Compatible avec les presses à retiration.
- Duct fresh.
- Excellente brillance et forte intensité des couleurs
- Excellentes performances sur presse, avec un très bon transfert de l'encre et une excellente stabilité lors des longs tirages.
- Conforme à la norme ISO 12647-2.
- Idéale pour l'impression sur papiers et cartons couchés de différents grammages.
- Grande fiabilité opérationnelle, réduisant les incidents au cours du processus d'impression.

Martínez Ayala S.A.
Polígono Industrial El Saladar
C/ La Higuera, 28
(30.850) Totana, Murcia - España
Tel: +34 968 41 80 30

info@ma-inks.com
www.ma-inks.com





Spécifications techniques

		LUMIÈRE (IWS)	ALCOOL	NITRO	ALKALI	VISCOSITÉ	TACK
		Résistances selon la norme ISO 12040 et ISO 2836				20°C, Laray, poises	30° 100 mpm, unités
P000016535	PROCESS YELLOW FPC	5	+	+	+	400 – 450	90 – 110
P000016536	PROCESS MAGENTA FPC	5	+	+	-	450 – 500	85 – 105
P000016537	PROCESS CYAN FPC	8	+	+	+	300 – 350	80 – 100
P000016538	PROCESS BLACK FPC	8	+	+	+	300 – 350	85 – 105

Réglementation

- La série FPC est fabriquée à partir d'huiles végétales exemptes de MOSH et de MOAH ainsi que de matières premières adaptées à l'impression d'emballages destinés au contact alimentaire indirect. Elle est fabriquée conformément aux lignes directrices de l'EuPIA et aux Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) définies dans le Règlement (CE) n° 2023/2006.
- Les matières premières utilisées dans la fabrication de ces encres ont été spécialement sélectionnées afin de satisfaire aux exigences du Règlement (UE) n° 10/2011, ainsi qu'à celles de la Swiss Ordinance 817.023.21 et de la German Ink Ordinance (GIO) relatives aux emballages alimentaires. Cela garantit que les emballages imprimés avec les encres de la série FPC sont conformes au Règlement (CE) n° 1935/2004, qui exige que les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires ne transfèrent pas leurs constituants aux aliments en des quantités susceptibles de mettre en danger la santé humaine, de provoquer une modification inacceptable de la composition des aliments ou d'altérer leurs caractéristiques organoleptiques

En outre, la série FPC est conforme à la politique d'exclusion de l'EuPIA relative aux encres d'impression et produits associés, ainsi qu'aux limites applicables aux métaux lourds et aux PFAS établies par le Règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages

Pour de plus amples informations concernant le statut réglementaire de la série FPC, veuillez consulter notre Déclaration de Conformité.

Recommandations

- Nettoyage:** les produits de nettoyage employés doivent être spécifiquement conçus pour une utilisation à faible migration.
- Stockage:** Stocker à une température entre 20-25°C et éviter l'exposition directe à la lumière et à la chaleur. Un environnement de travail conditionné et propre facilite le bon comportement de tous les composants lors de l'impression. La série FPC n'a pas de date d'expiration à court ou moyen terme.

Les encres de la série FPC ne sèchent pas par elles-mêmes, donc elles doivent être vernies avec des vernis acryliques à faible migration.

Les données utilisées pour élaborer cette fiche technique ont été extraites des fiches techniques, des fiches de sécurité et des déclarations de composition des fournisseurs. La responsabilité de réaliser un test de migration incombe toujours à l'imprimeur ou à l'emballage du produit, et il sera effectué sur l'emballage imprimé final.

L'objectif de nos documents techniques est d'informer et de conseiller nos clients. Les informations fournies ici sont correctes selon la connaissance et la compréhension loyales de Martínez Ayala, S.A. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les erreurs, les faits ou les opinions. Les clients doivent s'assurer de l'adéquation de ce produit à leur application. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les pertes découlant de la confiance accordée au produit dans le présent document.

Martínez Ayala S.A.
Polígono Industrial El Saladar
C/ La Higuera, 28
(30.850) Totana, Murcia - España
Tel: +34 968 41 80 30

info@ma-inks.com
www.ma-inks.com

